



Rassemblement Régional Jeunes



Fiche d'inscription du 3 MAI 2025

NOM : Prénom :

Sexe :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

N° LICENCE FFTA : CLUB :

Catégorie d'âge :

Adresse mail :

Tél portable du/des responsables légaux :

Type d'arc utilisé :

Bare Bow (*)

Poulies sans viseur (*)

Poulies avec viseur (*)

Classique avec viseur (*)

(*) rayer la (les) mention(s) inutile(s)

Important :

Les jeunes qui participeront au Rassemblement Régional doivent au moins pouvoir tirer à une distance de 20 mètres.

Date :

Signature du Responsable légal

Document à retourner impérativement au secrétariat du Comité Régional avant le 6 avril 2025 accompagné du règlement de 20,00 Euros par jeune (virement au Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc).

Ne seront prises en compte que les inscriptions passant par le Comité Régional et complétées intégralement et envoyé par mail à : secretariat@tiralarc-normandie.fr



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du Grand Parc
1018 Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr





Rassemblement Régional Jeunes

Autorisation Parentale



Je soussigné(e),

Demeurant :

.....

Téléphone : Privé :

Portable :

Professionnel :

Agissant en ma qualité de père - mère - tuteur - tutrice (1)

Autorise le jeune : à participer au Rassemblement Régional Jeunes

organisé par le Comité Régional de Normandie de tir à l'arc, qui se déroulera à Houlgate, le 3 MAI 2025.

J'autorise le Comité Régional de Normandie à effectuer des photographies et/ou des vidéos destinées à être diffusées sur le site internet du Comité, sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître.

Date et lieu de Naissance du jeune :

N° de Licence : Club :

Numéro de Sécurité Sociale :

Joindre votre ATTESTATION de carte vitale à jour

(pas de photocopie de la carte vitale)

Précautions particulières (sportives, alimentaires, médicales) à énoncer, le cas échéant :

.....

J'autorise les responsables de ce stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.

Les frais médicaux seront à ma charge sachant qu'ils pourront être remboursés par mon organisme d'assurance maladie.

Fait à :

Le :

Signature :



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du Grand Parc
1018 Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tirarc-normandie.fr
www.tirarc-normandie.fr

